

Initiative de recherche de l'OIT sur l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale en Afrique

Appel à manifestation d'intérêt

1. Introduction

Contexte général

Dans le cadre de la convention France-Organisation internationale du Travail (OIT) (2015-2019), le Programme Finance Solidaire et l'Unité des Coopératives (COOP) du Département des Entreprises du Bureau international du Travail (BIT) ont réalisé, en collaboration avec l'institut de recherche HIVA de l'Université de Leuven, une recherche sur « Le rôle de l'Economie Sociale et Solidaire et de la finance solidaire dans le développement durable, et l'avenir du travail et de l'emploi ».¹

Cette recherche a mis en lumière des initiatives pertinentes d'organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS) ainsi que des mécanismes innovants de finance solidaire. Ladite analyse a mis en perspective différentes approches adoptées par les organisations de l'ESS au vu des changements observés dans le monde du travail en particulier dans les domaines suivants identifiés par le BIT² : travail et société; des emplois décents pour tous; l'organisation du travail et de la production; et la gouvernance du travail.³ La recherche a confirmé que quel que soit les pays ou le type d'organisations de l'ESS, le secteur de l'ESS et ses mécanismes innovants de financement présentent un potentiel certain de création et de préservation d'emplois décents, de création de richesse, de réduction des inégalités sociales, et de promotion du développement territorial. En effet, l'ESS parvient dans de nombreux cas à la fois à anticiper positivement l'évolution du monde du travail et y apporter une réponse plus protectrice.

Ce constat est d'autant plus vrai compte-tenu du niveau d'incertitude engendré par l'actuelle pandémie et les complexités sociales qu'elle accentue. Celles-ci nécessitent des solutions créatives en réponse aux besoins et aux demandes qui émergent de sociétés en constante mutation. La pertinence de l'innovation sociale se révèle pleinement en temps de crise.

¹ La publication issue de cette recherche est disponible à l'adresse :

https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_739380.pdf

² BIT: *L'initiative du Centenaire sur l'avenir du travail*, Rapport I, Conférence internationale du Travail, 104^e session, Genève, 2015. Disponible à l'adresse : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_369842.pdf

³ La recherche a analysé des initiatives provenant de 10 pays (France, Belgique, Pays-Bas, Sénégal, Suisse, Maroc, Argentine, Philippines et Corée du Sud) et couvrant un large éventail de thèmes (agriculture, santé, logement social, emploi des jeunes, reprise d'entreprises par les employés, appui aux réfugiés etc.).

L'OIT et l'ESS

Au niveau international, l'OIT s'est forgée une longue tradition et a développé une expertise approfondie dans le domaine de l'ESS en tant que modèle alternatif de développement et d'emploi. L'Unité des coopératives de l'OIT a été créée en 1920 par Albert Thomas, le premier directeur de l'OIT qui était un coopérateur français.

Il n'existe aucune définition universelle du terme «économie sociale et solidaire» (ESS). Cependant, une conférence tripartite régionale organisée par l'OIT à Johannesburg en 2009 a adopté la définition suivante qui est celle utilisée à ce jour par le BIT: «L'ESS est un concept désignant les entreprises et organisations, en particulier les coopératives, les mutuelles, les associations, les fondations et les entreprises sociales qui ont la

particularité de produire des biens, des services et des connaissances tout en poursuivant des objectifs à la fois économiques et sociaux et en encourageant la solidarité ».⁴ L'ESS contribue aux quatre dimensions de l'objectif général de l'OIT qu'est le travail décent pour tous: emploi productif, protection sociale, respect des droits et représentation. C'est pourquoi l'OIT la soutient à travers des activités de sensibilisation et de développement des capacités, les partenariats et les conseils politiques.⁵

Contexte du mandat

Tout comme pour l'ESS, il n'existe pas de définition officielle de l'innovation sociale partagée par l'ensemble des acteurs de l'innovation, surtout au niveau international. Cependant, plusieurs de ces acteurs s'accordent pour dire que l'innovation sociale a pour but d'élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien les produits ou les services fournis, que le mode d'organisation, de distribution.⁶

Cette vision de l'innovation sociale explique sa très grande corrélation avec l'ESS. Les modes de gouvernance des organisations de l'ESS couvrent un large éventail de pratiques participatives, apportant à la fois défis mais également innovations.⁷ De par leurs valeurs et principes de fonctionnement, les organisations de l'ESS telles que les coopératives, les entreprises sociales, associations ou fondations jouent actuellement et sont appelés à jouer un rôle de premier plan dans la génération de phénomènes d'innovation sociale. L'aspect écosystémique de l'ESS et, donc, l'interaction entre les différents acteurs de l'ESS et du territoire, avec d'autres acteurs du secteur privé



⁴ OIT: *L'économie sociale, Une réponse africaine à la crise mondiale* (2009)

⁵ OIT: *Economie sociale et solidaire* (2014)

⁶ CSESS : *Rapport de synthèse du Groupe de travail Innovation Sociale* (2011), disponible à l'adresse : https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201112_CSESS_GTIS_Synthese.pdf

⁷OIT: *La contribution de l'économie sociale et solidaire et de la finance solidaire à l'avenir du travail* (2019)

traditionnel et du secteur public, est également observé comme fondamental dans la création de l'innovation à différents niveaux.⁸

Conscient de ces enjeux, le gouvernement français à travers son Ministère de la Transition écologique et solidaire a lancé en janvier 2018 le « French Impact » qui a pour mission de libérer et soutenir l'innovation sociale et la remettre au cœur des réponses aux défis sociétaux. Le « French Impact » a pour mission de repérer et soutenir sur tous les territoires les projets innovants – portés par des associations, coopératives, startup sociales, entreprises engagées, etc. - qui répondent à des défis sociétaux (décrochage scolaire, fracture numérique, insertion professionnelle, handicap, grande exclusion...). Un premier appel à projets initié par le French Impact, en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations, a permis de sélectionner 22 entreprises de l'ESS en France, ayant démontré la robustesse de leur modèle et leur impact social sur au moins un territoire et prêtes au changement d'échelle.⁹ La richesse de l'innovation sociale en France par les organisations de l'ESS permet d'envisager un transfert de connaissances et échanges de bonnes pratiques entre la France et les acteurs de l'ESS en Afrique où l'innovation sociale peine parfois à se manifester pleinement.

L'objectif de cette nouvelle phase du partenariat France-BIT en matière d'économie sociale et solidaire est de permettre une meilleure compréhension d'expériences similaires émanant des pays d'Afrique pour ainsi appuyer au mieux leur développement et l'accompagnement des initiatives des organisations de l'ESS en cours dans le domaine de l'innovation sociale. Le présent projet permettra dans les pays sélectionnés d'identifier les secteurs porteurs et chaînes de valeur à fort potentiel pour l'innovation sociale par les organisations de l'ESS (OESS) et les contraintes auxquelles font face ces dernières dans ce domaine.

2. Portée du mandat et méthodologie

Cette initiative s'appuie sur les travaux antérieurs réalisés dans le cadre de la collaboration entre le gouvernement français (notamment son Ministère français de la Transition écologique et solidaire) et le Bureau international du Travail dans le domaine de la promotion de l'économie sociale et solidaire. Elle vise à favoriser une meilleure compréhension du rôle de l'ESS dans le développement durable et l'avenir du travail et de l'emploi.

Ce projet de recherche vise à répondre à la question suivante :

« Dans quelle mesure les acteurs de l'économie sociale et solidaire sont moteurs du développement de l'innovation sociale en Afrique ? »

Le BIT propose d'identifier et d'analyser environ cinq innovations sociales initiées par des OESS en Afrique. Les innovations sociales devront répondre aux majeurs défis économiques, sociaux et environnementaux dans leurs pays respectifs. Une attention particulière sera portée sur les innovations sociales cherchant à créer des emplois décents (y compris des emplois dits verts), à intégrer les jeunes et les femmes sur le marché du travail, à formaliser les activités économiques et les emplois, à améliorer les conditions de travail (notamment dans le cadre de la prévention et mitigation de la pandémie actuelle), à améliorer l'accès aux services de santé, et à renforcer l'accès

⁸ OIT : *Les Mécanismes Financiers pour des Écosystèmes Innovants dans l'Économie Sociale et Solidaire* (2019)

⁹ Ministère de la Transition Ecologique et solidaire : *Annonce des 22 projets pionniers French Impact* ; dossier de presse (2018)

aux services financiers. La question de la prise en compte du dialogue social par les organisations de l'ESS comme facteur favorisant l'émergence de l'innovation sociale sera également considérée. Ce projet de recherche s'appuiera dans la mesure du possible sur les récents travaux réalisés par la mission de Diagnostic du Social & Inclusive Business du MOUVES dans 16 pays d'Afrique.

Les pays d'Afrique suivants ont été présélectionnés pour l'identification des études de cas : **Afrique du Sud, Cameroun, Cape Vert, Djibouti, Mali, Maroc, Sénégal, et Tunisie**. Les critères utilisés pour cette présélection sont la présence d'une loi sur l'ESS ou l'initiation de changements institutionnels ou législatif, en cours ou à venir, favorisant la promotion de l'ESS au niveau national, la présence d'un écosystème (y compris en construction) favorable à l'ESS, ainsi que les activités actuellement mis en œuvre par le BIT dans ce domaine

Encadré 1 : Questions de recherche

Ce travail de recherche vise à apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure les organisations de l'ESS sont des acteurs majeurs de l'innovation sociale ?
- Dans quelle mesure la dimension collective des organisations de l'ESS est un facteur favorisant l'innovation sociale, dans le cadre d'un développement territorial inclusif, durable et résilient ?
- Est-ce que les organisations de l'ESS à travers leur pratique de l'innovation sociale ont la possibilité de s'inscrire dans une véritable dynamique de partenariat avec les pouvoirs publics ?
- Dans quelle mesure les mécanismes et instruments de finance solidaire favorisent-ils l'innovation sociale par les acteurs et écosystèmes de l'ESS ?
- Dans quelle mesure les acteurs de l'ESS par leurs pratiques de l'innovation sociale favorisent sa territorialisation, contribuent à la promotion d'emplois décents (y compris l'intégration des jeunes et des femmes sur le marché du travail), à l'amélioration des conditions de travail et à la localisation des ODD¹⁰?
- Dans quelle mesure les organisations de l'ESS contribuent à travers leurs pratiques de l'innovation sociale à améliorer l'accès aux services de santé, et à renforcer l'accès aux services financiers des jeunes et des femmes?
- Dans quelle mesure les organisations de l'ESS expérimentant l'innovation sociale contribuent-elles à l'extension de la protection sociale? Et quel rôle potentiel peuvent-elles jouer dans ce domaine en Afrique?
- Quels sont les éléments qui caractérisent la participation active des OESS aux processus d'innovation sociale et quelles recommandations seraient à prendre en compte pour renforcer ces expériences et les reproduire dans d'autres territoires ou pays?

Sous la supervision de l'Unité des Coopératives et du Programme de Finance solidaire de l'OIT, l'institut de recherche devra mettre au point la méthodologie de recherche nécessaire et appuyer sa mise en œuvre. Ce mandat comprend, entre autres, les tâches suivantes:

A.1 - Mener une recherche documentaire sur la contribution de l'ESS à l'innovation sociale en Afrique

¹⁰ Par 'localisation' il est entendu la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques et des stratégies de développement local, mais surtout la prise en compte par les Gouvernements centraux des besoins et des attentes des Autorités locales durant l'élaboration de ces politiques. Voir : <https://www.local2030.org/>

A.2 - Elaborer un rapport mettant en évidence les principaux constats et conclusions sur les contributions de l'ESS à l'innovation sociale en Afrique prenant en compte les spécificités géographiques pouvant exister

B.1- Elaborer la méthodologie et les outils de recherche pour l'élaboration des études de cas sur l'innovation sociale par les organisations de l'ESS dans les pays sélectionnés

B.2 - Diriger la mise en œuvre de la méthodologie de recherche en participant à la sélection et à la supervision des consultants nationaux qui produiront les documents thématiques / études de cas par pays (y compris la gestion du processus de révision par les pairs)

C.1 - Préparer l'analyse globale de la recherche, les conclusions et les recommandations notamment quant aux éléments à prendre en compte par le BIT dans la conception d'un projet de coopération technique pour l'appui aux OESS dans l'innovation sociale en Afrique.

D.1- Fournir des contributions (par exemple articles) pour le site web du BIT documentant le projet de recherche

E.1 – Présenter les résultats des travaux lors d'un ou plusieurs webinars

3. Produits et livrables

- Une note méthodologique relative à la recherche sur la contribution de l'ESS à l'innovation sociale en Afrique y compris les différentes *checklists* provisoires et des informations sur les autres outils de recherche qui seront conçus (par exemple des questionnaires)
- La version finale de la première partie du rapport basée sur une recherche documentaire sur la contribution de l'ESS à l'innovation sociale en Afrique
- La version finale de la deuxième partie du rapport basée sur études de cas portant sur l'innovation sociale par les organisations de l'ESS dans les pays sélectionnés et comprenant des conclusions et des recommandations pour des interventions futures par le BIT dans ce domaine
- Contributions (présentations et articles) pour le site web du BIT documentant le projet de recherche

Les travaux de recherche devront être complétés au plus tard le **30 octobre 2021**.

4. Rôles et responsabilités

L'institut de recherche assumera la responsabilité globale des résultats escomptés ci-dessus mentionnés. Il sera également responsable de tous les coûts en vertu du contrat signé avec le BIT, y compris: i) la rédaction des différents papiers et rapports, et ii) les frais de communication et d'administration liés au contrat.

5. Qualifications et expériences requises

Les principales qualifications et expériences requises comprennent:

- Connaissances spécifiques sur les méthodes de recherche participative
- Expérience confirmée dans le domaine de la recherche sur l'ESS, l'innovation sociale, le développement durable, en particulier sa dimension emploi, et en particulier en Afrique

- Bonnes compétences en animation, présentation et analyse, ainsi que capacité à élaborer des documents de haute qualité, avec un personnel parlant au moins français, et anglais.

6. Procédure de candidature

Bien qu'il n'y ait pas de format défini, les organisations intéressées doivent soumettre leur proposition technique qui doit clairement décrire l'institut de recherche (i) les antécédents et les qualifications nécessaires pour effectuer la tâche, (ii) la compréhension de la tâche et de l'approche / de la méthodologie suggérées pour mener à bien la recherche (y compris une proposition justifiée quant au choix des 5 pays pour les études de cas), (iii) l'organisation des différentes tâches, y compris le mode de collaboration avec les partenaires et homologues, et la méthodologie éventuelle à appliquer. La proposition financière doit présenter un budget prévisionnel pour la mission globale. La proposition technique et financière (honoraires professionnels, déplacements et communication, y compris la TVA le cas échéant) ne doit pas dépasser 10 pages hors annexes. Une preuve de mandats similaires et le ou les CV (s) des personnes qui seraient impliquées sont requis en annexe.

Soumission des propositions à coop@ilo.org et socialfinance@ilo.org **avant le 14 mars 2021** (date provisoire de signature du contrat : 29 mars 2021)